



C'est un processus de formation. Il conduit les participants à réfléchir sur des situations professionnelles qui les interrogent et posent problème. L'analyse des pratiques :

- > Permet une prise du recul sur sa pratique professionnelle,
- > Aide à accepter la singularité de l'autre,
- > Facilite la coopération entre collègues.

↳ OBJECTIFS



- > Travailler la posture professionnelle,
- > Développer la capacité d'autoanalyse,
- > Donner du sens aux expériences vécues et aux émotions,
- > S'inscrire dans un processus de changement professionnel,
- > Favoriser l'autonomie.

↳ MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- > Constitution d'un groupe de pairs (12 personnes maximum),
- > Mise en place d'un cadre de travail validé par le groupe,
- > Séances de travail d'environ 3 h, 6 à 12 fois/an,
- > S'il y a lieu, le contenu restitué au commanditaire est validé par le groupe.

↳ MÉTHODOLOGIE

L'animatrice intervient selon les principes de la clinique du travail. Neutre et garante du cadre, elle recentre le débat sur la question du travail.

Pendant la séance, un narrateur expose une situation concrète rencontrée. Après l'avoir explorée, le groupe recherche des hypothèses favorisant la compréhension de ce que le narrateur a vécu. Les faits ressentis clarifiés aident à sortir des jugements, généralisations et préjugés.

Intervenants

Une intervenante en
Santé au Travail

Public

Tout salarié de votre
organisation de travail

Durée

Séance de 3 heures
6 à 12 séances/an

Coût

Devis à la demande

